



OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER OU JOURNALIÈRE

Poste temporaire à temps plein (40 h/semaine, mai à octobre)

RESPONSABILITÉS

Relevant du directeur du Service des travaux publics, la personne choisie :

- Effectue la tonte de la pelouse sur les terrains municipaux;
- Effectue les tâches régulières et ponctuelles reliées aux activités extérieures, estivales;
- Effectue diverses tâches manuelles simples et usuelles concernant les activités propres aux autres services municipaux (voirie, aqueduc, égout, écocentre, environnement, etc.) et en reçoit la formation obligatoire ou facultative correspondante, si le directeur la juge pertinente;
- Soumet à son supérieur tout problème technique relatif à l'équipement;
- Effectue les travaux de réparation ou d'entretien en respectant les normes et les objectifs liés à la qualité, à la quantité et aux délais.

EXIGENCES

- Facilité d'apprentissage, esprit d'analyse et de décision;
- Disponible, débrouillard et responsable;
- Très bonne capacité physique et dextérité manuelle;
- Permis de conduire, classe 5 obligatoire;
- Permis de classe 3 (un atout).

COMMENTAIRES

La rémunération est établie selon la convention collective en vigueur.

Faites parvenir votre candidature avant le 29 mars 2021 à 10 h à l'adresse suivante :

« CONCOURS JOURNALIER(ÈRE) »
À l'attention de M. Alain Ducharme
Municipalité de Saint-Félix-de-Valois
600, chemin de Joliette
Saint-Félix-de-Valois (QC) J0K 2M0
Télécopieur : 450 889-5259
travauxpublics@st-felix-de-valois.com

Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.